

nant 7,500 livres, un marché (34) dans lequel, cette fois, comme pour le grand escalier, il n'est question que de l'esquisse sur toile « de la main et de l'invention du sieur Blanchet ». On peut considérer son tableau comme le meilleur de ses ouvrages et pouvant rivaliser, sans conteste, avec tout ce que les premiers maîtres du temps ont produit (35).

Sans doute il n'a pas travaillé tout seul à des peintures aussi considérables : d'abord il était probablement aidé de son frère Louis, ensuite on cite un peintre du nom de Rambaud, qui aurait été aussi payé avec lui et avec Panthot.

Quoi qu'il en soit, il est certain que tout le mérite de l'œuvre revient uniquement à Thomas Blanchet.

Nous devons, avant de poursuivre, signaler dans l'ordre de la peinture décorative de cet artiste, les tableaux qui décoraient l'ancien Palais de Justice de Lyon, dont nous n'avons pas trouvé encore la date, et qui, après avoir été enlevés pendant sa reconstruction en 1835, y furent replacés, savoir : deux dans les plafonds des salles d'audience de la Cour d'appel, et les autres dans diverses salles (36).

Il nous faut revenir à présent un peu en arrière à l'année 1663, et signaler un tableau que l'artiste exécuta pour le mai de Notre-Dame de Paris, l'*Enlèvement de saint Philippe, diacre, après avoir baptisé l'eunuque de la reine de Candace*, lequel fut présenté par les deux orfèvres Guillaume

---

(34) Document n° X.

(35) Voir les nos 14 et 18 du Catalogue de l'œuvre de Blanchet pour la description du tableau.

(36) Voir les nos 19 à 26 du Catalogue de l'œuvre de Blanchet pour les descriptions.